

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

VILLE DE QUIMPER - DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE



Installation d'un système de traitement d'air dans les salles du conseil et de la commission n°1
– PROTHERMIC – 59 200 € HT

N° DEC.2025.05.152.ACVTE

LA MAIRE DE LA VILLE DE QUIMPER

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 4 en date du 22 juillet 2020 donnant délégation à madame la maire de Quimper ;

Vu le budget de la ville, comptes 2313-64006-020 ;

Vu le résultat de la consultation publiée sur la plateforme Mégalis le 05 février 2025 ;

Sur proposition du directeur général des services ;

DECIDE

Article 1 : Objet et attributaire du marché

La ville de Quimper conclura un marché avec l'entreprise PROTHERMIC, sise ZA de Ti Lipig – 16, rue Louis Blériot 29700 PLUGUFFAN, pour l'installation d'un système de traitement d'air dans les salles du conseil et des commissions.

Article 2 : Montant et durée du marché

Le marché sera conclu pour un montant de 59 200 € HT pour une durée de 3 ans.

Article dernier : Exécution

Monsieur le directeur général des services et le comptable public assignataire du Service de Gestion Comptable de Quimper sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision prise par délégation du conseil municipal.

Fait à Quimper, le 20 mai 2025

La maire,
Isabelle ASSIH

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Compte tenu de :

- la transmission au contrôle de légalité le : 21/05/2025
(AR du 21/05/2025 ID: 029-212902324-20250520-DC1985H1-AR)
- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 21/05/2025

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*